

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 7 juin 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent : Monsieur Serge Jacques.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

103-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

104-2004

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le
procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2004 soit
adopté.

ADOPTÉ

105-2004

POMPIERS SAINT-VICTOR – SOUPER BÉNÉFICE

ATTENDU la lettre d'invitation des Pompiers à leur souper bénéfice et demandant de l'aide financière pour leurs fonds d'urgences.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de verser la somme de 300,00 \$ au Comité des Pompiers de Saint-Victor en guise de contribution à leurs fonds d'urgences.

ADOPTÉ

106-2004

PARENTAIDE – PARTICIPATION SOUPER

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Steve Plante à participer au souper qui aura lieu vendredi le 18 juin 2004, au Club de Golf à Beauceville, dans le cadre de la journée bénéfice du Club Parentaide.

ADOPTÉ

107-2004

PARENTAIDE – AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la journée du tournoi de golf bénéfice le 18 juin 2004, pour le Club Parentaide.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$, en guise de commanditaire, au Club Parentaïde pour leur journée bénéfice du 18 juin 2004.

ADOPTÉ

108-2004

DEMANDE D'AIDE POUR TRAVAUX – FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU la demande des Festivités Western pour que la Municipalité de Saint-Victor aide les Festivités Western à la préparation de leurs terrains pour le festival.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ira aider les Festivités Western pour la préparation de leurs terrains dans le cadre de leur festival. La coordonnatrice, Madame Marie-Noël Bélanger, devra communiquer avec Monsieur Léo-Guy Jacques pour planifier l'ouvrage à faire.

ADOPTÉ

109-2004

CHEZ JESSIE – DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par Madame Brigitte Therrien, pour avoir les Pompiers dimanche le 18 juillet 2004.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon fonctionnement durant la journée du 18 juillet 2004, lors de la course de démolition. Tous les frais encourus devront être payés par Bar Chez Jessie, représenté par Madame Brigitte Therrien, 231 Rue Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Madame Therrien devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

ADOPTÉ

110-2004

DEMANDE DE POSE DE LUMINAIRE – HYDRO-QUÉBEC

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire sur la rue Veilleux, tel que décrit sur le plan annexé à la résolution.

ADOPTÉ

111-2004

DEMANDE DE POSE DE LUMINAIRE – HYDRO-QUÉBEC

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire sur la rue Poulin, tel que décrit sur le plan annexé à la résolution.

ADOPTÉ

112-2004

CENTENAIRE VILLE DE BEAUCEVILLE – INSCRIPTION AU SOUPER

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, pour représenter la Municipalité de Saint-Victor au souper du tournoi de golf du centenaire de la Ville de Beauceville.

ADOPTÉ

113-2004

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MARC JOLICOEUR

ATTENDU la demande de dérogation mineure, de Monsieur Marc Jolicoeur, pour permettre que le garage soit localisé à 0.75 mètre et à 0.87 mètre au lieu de 1.0 mètre, l'abri du garage est de 0.50 mètre au lieu de 1.0 mètre de la ligne et pour la maison, la marge est de 0.52 mètre et 0.81 mètre au lieu de 2 mètres de la ligne.

ATTENDU que le Comité Consultatif d'Urbanisme a tenu une réunion le 26 mai 2004 et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette dérogation.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'accorder une dérogation mineure à Monsieur Marc Jolicoeur soit, une dérogation qui vise à permettre que le garage soit localisé à 0.75 et à 0.87 mètre au lieu de 1.0 mètre, l'abri du garage est de 0.50 mètre au lieu de 1.0 mètre de la ligne et pour la maison, la marge est de 0.52 et 0.81 mètre au lieu de 2.0 mètres de la ligne.

ADOPTÉ

114-2004

PROJET DE SUBDIVISION – ROBERT JACQUES

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 210, pour créer le lot 210-53 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 30 avril 2004 sous le numéro 5024 de ses minutes. Le secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

115-2004

DEMANDE D'AIDE MONÉTAIRE DE L'A.P.E.L.F. – ACHAT ÉOLIENNES FLOTTANTES

ATTENDU la demande d'aide monétaire par l'A.P.E.L.F. pour faire l'achat d'éoliennes flottantes pour la survie du Lac Fortin.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la
Municipalité de Saint-

Victor fournira une somme de 10 000,00 \$ pour faire l'achat de 4 éoliennes flottantes pour la survie du Lac Fortin. De plus, la Municipalité de Saint-Victor budgètera la somme de 11 000,00 \$ pour l'année 2005 pour l'achat de deux (2) émîtes rapaces, un (1) pistolet, fusées détonantes et crépitantes et formation de l'opérateur pour chasser les goélands du Lac Fortin. Tous les équipements seront sous la responsabilité de l'A.P.E.L.F.

ADOPTÉ

116-2004

ACHAT MACHINE À PRESSION

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le secrétaire-trésorier, à faire l'achat d'une machine à pression selon les soumissions reçues par différentes compagnies.

ADOPTÉ

117-2004

PARADE VILLE DE BEAUCEVILLE – CHAR ALLÉGORIQUE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder au secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, un budget de 1 000,00 \$ pour faire la préparation d'un char allégorique pour la parade dans le cadre des célébrations du centenaire de la Ville de Beauceville qui se tiendra le 27 juin 2004.

ADOPTÉ

118-2004

DEMANDE DE SOUMISSION - ARCHITECTE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour une étude sommaire pour localiser la bibliothèque municipale selon les quatre (4) options choisies par le Conseil Municipal :

Option 1 : Bibliothèque localisée à côté (agrandissement) du présent Hôtel de Ville et les bureaux actuels conservés avec entrée commune et archives.

Option 2 : Bibliothèque localisée au presbytère.

Option 3 : Bibliothèque localisée dans l'édifice de l'Hôtel de Ville et les bureaux municipaux aménagés au presbytère.

Option 4 : Bibliothèque, projet initial, plus petite selon les normes du Ministère de la Culture et des Communications, **sans locaux communautaires attenants.**

Le tout comprend pour chaque option :

- Rencontres et visite des lieux.
- Vérification des superficies (programme) et l'existant.
- Esquisse, concept (valider les superficies).
- Estimé préliminaire des interventions.
- Élaboration des comparatifs.

De plus, nous indiquer quel est le pourcentage des honoraires professionnels qui seraient chargés lors de l'attribution du contrat, s'il est réalisé.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,

Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

503 Hydro-Québec	36,36 \$
504 Hydro-Québec	1 297,36 \$
505 Poste Canada	58,15 \$
506 Cogéco Câble	25,70 \$
510 Telus	26,40 \$
511 Renaud Jacques	200,00 \$
514 Telus	215,58 \$
516 Téléphone St-Victor	727,86 \$
537 Hydro-Québec	4 084,44 \$
539 Pitney Bowes Leasing	219,05 \$
540 CitiCapital financement	1 224,88 \$
541 Citicorp Finance Vendeur	60,17 \$
558 Gaz Métro	675,64 \$
559 Pitneyworks	263,85 \$
567 Dépanneur Doyon	37,10 \$
568 Boivin et Gauvin	1 388,71 \$
569 Téléphone St-Victor	710,61 \$
570 Exc. André Gosselin	11 963,70 \$
571 Alliance Coop	2 142,21 \$
572 DEBB	100,13 \$
573 Camions Gilbert	69,02 \$
574 Bureautique Guy Drouin	204,17 \$
575 Magasin Coop	406,64 \$
576 Praxair	184,77 \$
577 Centre Électrique de Beauce	584,97 \$
578 Garage Marc Bureau	432,75 \$
579 Garage Irenée Groleau	150,90 \$
580 Biolab	481,15 \$
581 Centre du Camion Amiante	38 006,76 \$
582 Ateliers F.L.P.H.	2 049,02 \$
583 Supérieur propane	63,70 \$
584 M.R.C. Robert-Cliche	13 971,72 \$
585 Pièces Universelles	183,38 \$

586	Extincteur Kaouin	34,45 \$
587	Pneus Beauceron	37,39 \$
588	Ind. de Ciment la Guadeloupe	5 304,70 \$ 589
	Armand Lapointe, équipement	54,63 \$
590	Industries Wajax	286,52 \$
591	Jacques Bolduc	15,00 \$
592	Garage Bizier	436,39 \$
593	Noel Rochette et Fils	5 871,51 \$
595	L.P. Tanguay	39,45 \$
596	Sylvain Vachon	15,00 \$
597	F. Plante Inc.	86,27 \$
598	Atelier D'usinage L.B.	51,77 \$
599	Daniel Cliche, Avocat	230,06 \$
600	Mun. St-Ephrem-de-Beauce	190,00 \$
601	Réveil de la Nature	1 719,62 \$
602	Denis Roger, Équipement	5 661,52 \$
603	Excavations Pamphile Rodrigue	1 339,96 \$
605	Bernard Paré	161,00 \$
606	Beauce Média la Vallée Chaud.	115,03 \$
607	Roulements à Billes GM	242,56 \$
608	Centre Laser du Parc	78,90 \$
609	Levasseur équip.	6 307,97 \$
610	Radio Onde	322,08 \$
611	Ville Saint-Joseph	962,06 \$
612	Mario Mathieu, Notaire	297,56 \$
613	Beauce Eau	48,00 \$
614	Fonds des registres	36,00 \$
615	Poste Canada	89,19 \$
616	Gaz Métro	386,50 \$
617	Nelson Bernard	17,25 \$
618	Desfor Bioservices	6 559,30 \$
619	Productions Kathartik	333,57 \$

ADOPTÉ

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la
séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER